Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 22 Joumada I 1441
17 Janvier 2020

N° 5

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **114**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **117**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **120**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **122**
Avis aux créanciers **128**
Convocations
Sociétés anonymes **129**
Sociétés à responsabilité limitée **133**
Autres sociétés **133**
Divers
Avis au public **134**
Rectificatifs **134**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan du Palais des Sciences de Monastir **135**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Appel à la libération des trois quarts restants de l'augmentation de capital de la société MEDICALE GAZE S.A.

Société anonyme au capital de 1.860.000 dinars

22, rue du cuir ZI Sidi Rezig Mégrine

MF : 0014442X

Suivant procès verbal du conseil d'administration réuni en date du 24 décembre 2019 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau -Tunis en date du 26 décembre 2019 sous le n°19804249 quittance n° M010005 déposée au Registre National des entreprises en date du 09 janvier 2020 sous le n° 20202192, il a été décidé d'appeler les trois quarts restants de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 28 février 2019.

Moyen de paiement : en numéraire

Délai de paiement : dans un délai de 30 jours après la publication de l'appel de fonds au JORT.

2020R00063SANB2

Société d'assistance et de maintenance automobile

«SAMA»

S.A au Capital de 1 500 000 dinars

Identifiant unique: 0644722 H/A/M/000

Siège Social: Km7 route de Sousse -2033 Mégrine

En vertu du procès verbal du conseil d'administration tenue le 25/11/2019 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 13/12/2019, quittance n° M085929, enregistrement n° 19805303, dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des entreprises le 06/01/2020 sous le numéro 2020884 , il a été décidé.

- La libération totale et intégrale du reste du capital social non encore libéré.

2020S00047SANB2

Résolutions de l'assemblée générale extraordinaire et du Conseil d'Administration du 18/9/2019

Société Groupe Almutawasit de Production Médiatique et Culturelle

S.A au capital 5 Millions de Dinars

Siège social : Route de Bizerte Km 8 Mnihla 2094 Ariana

Id. Unique : 1364413 W

CNSS : 553412-27

L'assemblée générale extraordinaire du 18/9/2019 a adopté les résolutions suivantes :

- Approbation des états financiers des exercices 2017 et 2018

- Octroi du quitus au président et des membres du conseil d'administration et du directeur général démissionnaires et acceptation de leur démission

- Désignation de messieurs Noureddine Aouididi, Noureddine Hadj Mohamed et Mohamed Hamrouni comme nouveaux membres du conseil d'administration

- Réduction du capital à la somme de 327 110 dinars

- Convocation du conseil d'administration à une réunion à effet de désigner un président du conseil et un directeur général.

Lesdites résolutions ont été reprises dans un procès-verbal qui a été signé à la fin de la séance et enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen sous le n°19700435 du 26/12/2019. Un original du PV a été déposé au registre national des entreprises.

Le conseil d'administration, réuni à la même date, a adopté les résolutions suivantes :

- Désignation de Mr Noureddine Hadj Mohamed comme président du conseil

- Désignation de Mr Noureddine Aouididi comme directeur général

- Fixation de la rémunération du directeur général.

Lesdites résolutions ont été reprises dans un procès-verbal qui a été signé à la fin de la séance et enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen sous le n°19700432 du 26/12/2019. Un original du P.V a été déposé au registre national des entreprises.

2020S00051SANB2

Centre financier aux entrepreneurs S.A. 33, rue d'Italie 1000 Tunis

MF : 1383996 - P

En vertu de la délégation de signature signée le 09/01/2019 le directeur général de la société centre financier aux entrepreneurs Monsieur Sylvain BOURGELAS délègue Monsieur Mohamed Amine Karray titulaire de la carte d'identité nationale N° 08858470, Monsieur Hichem Trigui, titulaire de la carte d'identité nationale N° 08863810, Monsieur Amine Mabrouk et titulaire de la carte d'identité nationale N°08786620 et Madame Rim Karoui, titulaire de la carte d'identité nationale N°11019809 pour la signature aux contrats de micro financement et de Garanties pour l'année de 2019.

2020X00051SANB2

SODECOHA

SA au capital 93460

Rue Bechir Sfar -El Hamma

MF : 588599GAM 000

RC : B194151998

En vertu du PV de l'AGO du 13.03.2019 enregistré à la recette des finances d'El Hamma le 08-11-2019 sous le n°19701359. Quittance n°049367 il a été décidé de :

- Approbation des rapports d'activité, des états financiers et des rapports de commissaire aux comptes pour les années de 2004 jusqu'à 2009.

- Quitus aux membres de conseil pour les années de 2004 au 2009.

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes Mouhamed Hwidhek pour les années 2010-2011-2012.

- Nomination de Mr Raafet ben Ahmed commissaire aux comptes pour les années 2013-2014-2015 et les années 2016-2017-2018.

- Renouvellement du mandat des membres de conseil pour les années 2013-2014-2015 et les années 2016-2017-2018.

- Renouvellement du mandat de la société El bouniene au conseil d'administration pour les années 2014-2015-2016 et les années 2017-2018-2019.

Et en vertu du PV de conseil d'administration du 01.11.2019 enregistré à la recette des finances de Tunis le 25.11.2019 sous le n° 19807438. Quittance n° 8999 nomination de Mr Fakhri ben Mahmoud président du conseil d'administration de la SODECOHA.

Une copie des PV est déposée au RNE en date du 26.11.2019 sous le n° 201986121.

2020400086SANB2

Société Epargne - Invest SICAF (Filiale -BH BANK)

S.A au capital de 15 000 000 D

R.C. : B1681996

MF : 496267 D

Siège social : Rue Chabbia, Espace Tunis Bloc K 5ème étage Montplaisir 1073 Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 5/12/2019, enregistré à la recette des Finances Montplaisir -Tunis, le 25/12/2019, sous le numéro 19807515 et la quittance n°M123700 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du registre des Entreprises le 10 janvier 2020 sous le n°20202453, les actionnaires ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

1- La validation de la nouvelle dénomination sociale comme suit :

«BH SICAF» سيكاف BH

2020400094SANB2

Société "AZUR COLORS"

Société anonyme

Au capital de 117 650 DT

Adresse : Rue du Lac Touba N°100702, Lac I - 1053

Identifiant Unique : 1383227/C

Montant de l'augmentation de capital : 85 600 Dinars pour porter le capital social de 117 650 Dinars à 203250 Dinars avec une prime d'émission 83.458 dinars par action pour la somme totale de 800 000 dinars, le montant de l'augmentation est versé à la banque de l'Arab Tunisian Bank, Agence les Berges du Lac dans un compte indisponible n°01902047119201322015.

Période de souscription : La souscription est ouverte 15 jours à partir de la date de publication de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture anticipée en conséquence de la souscription de 100% du montant de l'augmentation avant cette date.

2020400097SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Immobilière Mas Les 2 S - SARL

Siège Social Avenue Hédi Nouira Résidence Salma 6éme étage A26 - Cité Ennasr 2 Ariana

MF: 1163420C/P/M/000

Suite au PV de l'AGE du 09/11/2019 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 sous le n° 19707380 quittance n° 147935 le 28/11/2019 dont une copie a été déposées au centre National du Registre des entreprises dossier n° 201991672 daté du 06/12/2019. Il a été décidé le changement de l'adresse du siège social à l'avenue Hédi Nouira résidence Salma 6ème étage A 26 - Cité Ennasr 2 Ariana.

Suite au PV de l'AGE du 09/06/2019 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 sous le n° 19707694 quittance n° 151988 du 28/11/2019. Il a été décidé de permettre au gérant l'achat du terrain objet du T.F n° 27872 Ariana dénommé «El Hana 5» d'une superficie de 949m2.

2020T00041SRLB2

Changement de Gérance

Société Immobilière Haïfa SARL

Capital social : 27 000 000 DT

Résidence Haïfa 1 les jardins de Soukra Ain Zaghouan Tunis

RC : B 2453392005

MF : 939231D/P/M/000

Suivant décision collective ordinaire des associés en date du 23 décembre 2019 enregistrée à la recette des finances la Goulette en date du 25 décembre 2019 suivant le N°1957453 quittance N°M135416 dont une copie a été déposée auprès du registre national des entreprises en date du 06 Janvier 2020 sous le dossier N°2020854 il a été décidé la nomination de Mr Neji Theni Gouadria gérant de la société au lieu de Mr Mohamed Gouadria avec les pleins pouvoirs et pour une durée illimitée.

2020R00078SRLB2

Société Les carrières de Koutine S.A .R.L

Koutine Médenine

UT: 1313094V

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/05/2019, enregistré à la recette des finances Médenine le 31/05/2019 sous le n°19702087 M061579, il a été décidé :

1. Approbation de rectifications portées sur les statuts de la société pour être conforme au code des sociétés commerciales.

2. Modification de l'article 6 des statuts et fixer le capital social à 1 960 000 dt.

2020X00063SRLB2

Modification de gérant

Société REGIONAL IMMOBILERE

En abrégé «SORIM»

S.A.R.L. au capital de 817.000 dinars

Siège social : BLOC D'APPARTEMENT N°22 CITE: FEIZA EL MANAR II

MF : 008571S/N/M/000

B17857200

1 - Suivant AGE des associés en date du 18 décembre 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement à la recette des finances à Manar 9 Tunis le 26 décembre 2019:

Quittance M101657 enregistrement N°19804884, dont deux exemplaires ont été déposés au CNRE de Sfax le 09 Janvier 2020 sous le N°20202227 Il a été décidé de :

- Désigner M. Anouar Triki et M. Aref Triki gérants de la société pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

- Conférer aux gérants M. Anouar Triki et M. Aref Triki les pouvoirs prévus par l'article 12 des statuts de la société.

2020X00047SRLB2

STE TUNISO-ITALIENNE DE FRIPERIE

SO.TU.I.F

S.A.R.L au capital de 552 000 DT

Siège social: Rue des Sciences Z.I. Grombalia Nabeul

M.F : 433293K/A/M/000

Suivant PV du 08/01/2010 enregistré à la recette des finances de Charguia en date du 08/01/2020 sous n°20700133 quittance n°004042 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises guichet unique en date du 08/01/2010 sous n°20202346.

Il a été décidé:

- Transfert du siège social de la zone industrielle Grombalia à la zone industrielle Menzel Jemil Bizerte.

2020400074SRLB2

Société BESTCARE MEDICAL ASSISTANCE

SARL au capital de 10.000 Dinars

13 Rue Imem Abou Hanifa 2070 La Marsa

MF : 1650887 A A M

Suivant PV en date du 3/01/2020, enregistré à la recette des finances de La Marsa le 6/01/2020, Quittance n°001418, Enregistrement n°20700059, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 9/01/2020 sous le n°20202020. Il a été convenu ce qui suit :

Monsieur Adel Bougrine cède 17 parts à Monsieur Wassim Hmaied Monsieur Ghassen Maaroufi cède 16 parts à Monsieur Wassim Hmaied.

2020400075SRLB2

Société MINES INVEST

SARL au capital de 30.000 dinars

Residence Malek Ain Zaghouen Nord 2046 Tunis

MF : 1647045 NAM

Suivant PV en date du 06/011/2020, enregistré à la recette des finances de La Goulette le 07/01/2020, quittance N°001788, enregistrement N°20700109, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 09/01/2020 sous le N° 20202017, Il a été convenu la nomination de Monsieur Oussema Louhichi comme nouveau gérant.

2020400076SRLB2

Société Ben Guirat et Fils

SARL au capital 18.000 Dinars

Siège social : 16 Rue El Farabi Bardo

MF : 1109599Z

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 12 Novembre 2019 enregistré à la recette des finances Bardo sous le numéro 20800025 Quittance n°684 du 6 janvier 2020. Dont deux copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises en date 8/01/2020 quittance n°20201844.

Il a été décidé :

1- Attribution des huit cent dix parts sociales du feu Ben Guirat Youssef associé de la dite société à ses héritiers selon le certificat de décès établi par le tribunal cantonal d'Ariana sous n°808/2017 du 24/11/2017.

2- Acceptation à l'unanimité la désignation de Monsieur Lotfi Ben Guirat représentant les héritiers.

3- Les associés ont décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Lotfi Ben Guirat gérant de la société pour une durée indéterminée avec tous les pouvoirs les plus étendus.

2020400083SRLB2

Société Molka

SARL

Capital : 12.000.000 D

M.F : 947741T/A/M/000

R.C : B0119372006

Siège : Ain Zaghouan route de la Marsa

En vertu d'un procès verbal de l'assemblée générale en date du 02 janvier 2013 enregistré à la recette des finances de la goulette le 04 octobre 2013 sous le numéro 13705086 reçu N° 61134 dont deux exemplaires ont été déposées au tribunal de première instance de Tunis sous le n°201348481 en date du 12/11/2013 il a été décidé de nommer Monsieur Mehrez Jaidi président directeur général de la société Molka et Aleddine Jaidi gérant de la société.

2020400085SRLB2

Société Club Elyssa SARL

Capital social : 155.500 dinars

Siège social : Montazah Sidi bousaid 2026

Matricule fiscal : 976781P

Registre de commerce n°B0153662006

Conformément au procès- verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 02 janvier 2020 et enregistré chez le receveur des finances de la Marsa le 03 janvier 2020 sous le numéro 20700025 quittance n° 780 dont une copie de ce document a été déposée au registre national des entreprises le 06/01/2020 sous le numéro 22020808 il a été décidé la nomination de Monsieur Tayssir Zayeni gérant de la société club elyssa.

2020400087SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant et cogérant

Société Les Biens d'equipements Hôteliers Ménagers et industriels

SARL au capital de 10 000 000,000

MF : 048261C/A/M/000

RC : B126961997

CNSS : 203812-15

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 01 octobre 2019 enregistré à la recette des finances le 04 décembre 2019 quittance n° M115099 enregistrement n°'19709034, Il a été décidé:

- Le renouvellement du mandat de Monsieur Boumiza Foued en tant que gérant et Monsieur Smirani Farouk en tant que cogérant de la société pour un mandat de trois ans, devant expirer avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Un exemplaire du procès verbal a été déposé au Registre National des entreprises le 06 décembre 2019 sous le n° 201992041.

2020400089SRLB2

AUTRES SOCIETES

Renouvellement du comité du groupement

Suite au procès verbal du 20/12/2019 inscrit à la recette des finances de Bouargoub du 20/01/2020 sous le matricule n°20700053 et le bon n° M000681 ont pris décision de garder le nom, les objectifs et le siège social du groupement hydraulique de Bourbiaa Monsieur / madame

Faouzi Ben Slimen Monsieur / madame Habib Ben Slimen élu(e)s comme président du groupement et trésorier selon le procès verbal de distribution de rôles ci-joint.

2020R00075SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation établi par Maître Samia Mosleh huissier notaire demeurant à rue Yougolavie sidi hcine, en date du 27/12/2019 et enregistré à la recette des finances sidi hcine le 03/01/2020, quittance M000573, Mr Akermi ben Mohamed ben Romdane Samir titulaire de la carte d'identité nationale n° 07275218 demeurant 2 rue Al Bahrein sidi hcine, Tunis a fait un don à Mme Adouani ben Ahmed bent Shadli Sonia titulaire de la carte d'identité nationale n° 04693351, demeurant 8 rue Arabie Saoudite sidi hcine, Tunis, qui a pour objet le fonds de cormmerce consistant en un café, sis à l'avenue n°4883 sidi hcine, Tunis, avec tous les éléments corporels et incorporels, tout en signalant que les oppositions sur le règlement du prix de vente doivent être adressées au cabinet du sus dit huissier notaire, dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce, déjà publiée au journal Essabah du 11/01/2020.

2020T00045FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Nouvelle Médina le 31/12/2019 quittance n°M076532 n° d'enregistrement 19204887, Mr Abderaouf Belrajeh a vendu tout son fonds de commerce sis Rue de Bizerte Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des produits alimentaires à Mr Ramzi Wnayessia demeurant à Cité Ghardimaa Jendouba.

Toute opposition doit être signifiée à l'acquéreur à son adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié aux quotidiens El Chourouk du jeudi 9/01/2020.

2020R00067FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Fouchena Le 29/08/2011 quittance N° M008657 N° d'enregistrement 11200703. Mr Ahmed Lobiri a vendu la totalité de fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis 7 Novembre cité Mostakbal Naassen Ben Arous exploité en tant que tout commerce à Mr Naji Ben Romdhan Khlifi.

Les oppositions sont acceptées entre les mains d'acheteur au local de fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Quotidien et Achorouk le 14/01/2020.

2020R00068FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte SSP, enregistré à Fouchana le 03/01/2020 quittance n° M000739 enregistrement n°20200041 la société "evry day foot" a vendu à Mr Abderraouf Sallemi le fonds de commerce consistant en un Café exploité dans le complexe de loisir situé à l'avenue de la liberté 1145 Mhemdia Ben Arous les oppositions doivent être adressées au cabinet de maitre Bacha Faouzia résidence Dorrat El Mourouj 6 AV 14/01/2011 Mourouj 6 Ben Arous , 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au JORT, le présent avis a été publié au journal « El Chourouk » du 11/01/2020.

2020R00072FCCC2

Vente d'une fonds de commerce

Suivant un acte SSP, enregistré à Fouchana le 02/01/2020 quittance N° M000413 enregistrement n°20200022, Mr. Abdel Majid Kabtni a vendu à Mme.Khadija Drissi ,le fonds de commerce consistant en un Café Elandalous exploité dans le local situé au 14 av 14/01/2011 Naassan Ben Arous Les oppositions doivent être adressées au Bureau de maitre Bacha Faouzia résidence Dorrat EL Mourouj 6 AV 14/01/2011 Mourouj 6 Ben Arous, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au JORT, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 08/01/2020.

2020R00074FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 07/01/2020 enregistré à la recette des finances Dar Chaabane Fehri le 08/01/2020 sous enregistrement N°20200040, quittance N°M001720, Mr Djilani Ben Fradj Ben Med Toumi, C.I.N. 06275602, R.N.E 0514921Q demeurent à Frinine Dar Chaabane Fehri a vendu à Mr Mohamed Ben Ahmed Boughalmi, C.I.N n°04475572, l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels d'un café 1ére catégorie, exploité au local sis à Av Dr Mohamed Souissi Dar Chaabane Fehri d'un prix global de cent huit mille dinars (108.000.000). Toute opposition doit être adressée au cabinet de Maître Ali Saâdi, avocat demeurant à av. Habib Bourguiba

Grombalia et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T. Un extrait de la vente a été publié aux journaux quotidien «LA PRESSE» et "ESSAHAFA" du 14/01/2020.

2020R00076FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 06/01/2020 enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 13/01/2020 sous le n° de quittance 004792 numéro d'enregistrement 202000278 monsieur Mohamed Ben Hsin Chabbar vend et cède à Mme Hanen Bent Mohamed Ben Hassen la totalité de fonds du commerce du local sis n°52 rue Othmen Ben Affen Menzah 8 Ariana avec ses éléments corporels et incorporels et pour un prix de quinze mille dinars (15.000.000).

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT et faite chez maître Snoussi Abdessattar à son bureau sis 2 rue borj Bourguiba 2éme étage de passage et chez le vendeur Mohamed Ben Hsin Chabbar à son domicile sis rue 8205 n° 19 Bis cité Elkhadra Tunis.

Il a été paru aux journaux echourouk et le quotidien du 16/01/2020.

2020R00079FCCC2

Vente de parts d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à H.Sousse le 07/01/2020 quittance N° 2119 M mohamed Aguil titulaire de de la CIN 01660833 a vendu à M Selim Achour titulaire de la CIN 02987103 les 40 parts lui revenant dans le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels et tous les droits qui s'y rattachent au restaurant sis à H. Sousse route touristique objet de la sté de restauration «centre Metador» RC B0910632006. MF 000/M/A/950532 CNSS 167366-41.

Les oppositions peuvent être faites à l'adresse du fonds de commerce sus - indiquée.

La publication de cette annonce a été faite au JORT.

Cette annonce est déjà publiée dans le journal Al-chourouk.

2020S00046FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 16/12/2019 enregistré à la recette des finances à Sousse le 24/12/2019 sous le n°19203689, reçu n°M081225, Anissa Bent Ali Ben Mohamed Msakni, a vendu à Hammadi Hindaoui, titulaire d'une CIN n°07576837, domicilié à awamria Chbika Kairouan, un fonds de commerce exploité au local sis à rue Marrakech Kezama Est Sousse, affecté à la vente des cosmétiques pour femmes, non enregistré dans le registre de commerce.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur Monsieur Hammadi Hindaoui, au local dans lequel le fonds de commerce est exploité, à savoir rue Marrakech Kezama Est Sousse, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publié aux journaux «le quotidien» du 11/01/2020 etl «Alchourouk» du 11/01/2020.

2020S00050FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/11/2019 enregistré à la recette des finances de maharas en date du 5/12/2019 sous le n°19201368 quittance n° M041324 Messieurs Rafik Omanaa titulaire de la CIN n°08158130 et Mohamed Omanaa titulaire de la CIN n°08158130 et Amir Omanaa titulaire de la CIN n°08422798 et Aiman Omanaa titulaire de la CIN n°08773613 ainsi que Madame Kadija. Omanaa titulaire de la CIN n° 01261076 demeurant tous à Nakta Chaffar Mahres ont vendu à Messieurs Makki Adalet titulaire de la CIN n°08792298 et Laroussi Manai demeurant à Bou Akkazine Mahres la totalité du fonds de commerce consistant en un café et un dépôt exploité dans le local sis à Nakta Chaffar Mahres

Toute opposition doit se faire entre les mains des vendeurs.

Cette vente a été publiée dans le journal le Quotidien du 10/01/2020.

2020X00044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/12/2019 et enregistré à la recette des Finances Rue Habib Bourguiba - Sfax le 3/01/2020 sous le numéro 20200027; Monsieur Hamdi Gharsallah a vendu à Monsieur Rajab Aouled Mahmoud tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels qui consiste en un Café catégorie 01; exploité au local sis à route de l'aéroport en face de l'impasse Siala Km 6.5 - 3042 Sfax sud Sfax enregistré au Registre National des Entreprises sous un identifiant unique numéro 1595665Z.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, Avocat à la Cour d'Appel sis à 63 Rue Taher Sfar, 3000 - Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Assabah du 9 janvier 2020 numéro PS200019.

2020X00052FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, en date 17/12/2019, enregistré le 18/12/2019 à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax sous le n°19204826 quittance n° M090973 Mohamed Frikha CIN n°00021391 a vendu à Monia Ferssi CIN n°11010276, tous le fonds de commerce avec tous ces éléments corporels et incorporels exploité dans le local situé à la route de soukra km 1,5 Sfax.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains Monia Ferssi situé à la route de soukra km 1,5 Sfax.

Cette annonce est publiée aux journaux le Temps et Essabeh le 21/12/2019.

2020X00054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 30/12/2019 enregistré à la recette des finances Rue Abou El Kasem Echabbi

Sfax le 7/01/2020 Quittance n°M003348 Enregistrement n°120200134 Mr Abdelhalim Ben Mohamed Krid CIN°01253891 identifiant unique 0111279Y a vendu à Saif Allah Ben Zied Ben Amer Ben Hlima CIN°08873124 adresse cité jardin immeuble Jarjis Sfax La Totalité du fonds de commerce destiné à la vente des accessoires de voiture sis immeuble Taparoura rez-de-chaussée numéro 24 Sfax avec tous ces éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se feront entre les mains de l'avocat maître Mahmoud Ennouri à son domicile immeuble Manar escalier "c" 2ème étage n°10 Matricule Fiscal 783147 A dans les 20 jours à partir de la publication de cet avis au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Chourouk le 10/01/2020.

2020X00056FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un registre de Commerce de Monsieur Abderrazek Walha la totalité du fonds de commerce exploité de magasin sis 46 rue Makka Sfax après le décès de Abderrazek Walha le 23/8/2019 ses héritiers sa femme Amel Chaaben et ses filles Sonda, Fatma et Rahma d'après son certificat de décès du 02/9/2019 n°2430/2019 ; En vertu d'un acte de donation du 15/9/2019 enregistré le 4/11/2019 sous le n°M060248 par les notaires à Sfax Kais Karray et Mohamed Ali Karray sonda CNI : 08424256 fatma CNI 08808389 et Rahma CNI 11025754 les filles de Abderrazek Walha donnent à leur mère Amel Chaaben CNI : 01265363 la totalité du fonds de commerce exploité de magasin sis 46 rue Makka Sfax susdit madame Amel Chaaben devient la propriétaire de tout le fonds de commerce.

Les oppositions seront reçues de l'acquéreur dans l'adresse 21 rue Mahmoud Elmatri 1083 mutuelle ville Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal "Achorouk" 12 janvier 2020.

2020X00058FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 30 décembre 2019 enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis le 06 Janvier 2020 n° de la quittance M001811, n° de l'enregistrement 20200085, Mr Bahri Ben Mohamed Ben Ahmed Jandoubi demeurant au 34 rue Ammar Ibn Yasser le Kram El Gharbi 2015 Tunis, titulaire de la C.I.N n° 08511680 et de l'identifiant unique n° 1523923B, a vendu à Mr Mohamed Ali Ben Mohamed Habib Ben Salah Ayed demeurant au 34 rue Mokhtar Attia 3éme étage appartement n° 8 Tunis, titulaire de la C.I.N n° 06460344 , son fonds de commerce de Fast Food et Restauration, sis au 10 rue Al Hijaz 1073 Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sur le prix de vente doit être formulée dans le délai de 20 jours qui suit la parution du présent avis au journal officiel, entre les mains de Maître Mohamed Triki avocat à la cour de cassation à son cabinet sis au 23 avenue des Etats-Unis d'Amérique 1002 Tunis où une copie originale du contrat de vente a été déposée .

Le présent avis est paru au quotidien Ech-chourouk du 11 janvier 2020.

2020400078FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et légalisé en date du 31 décembre 2019, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche en date du 8 Janvier 2020 Quittance M2128 numéro 20200092 Madame Ghalia Wassila Bent Moncef Darghouth épouse Oueslati, Tunisienne, née à Tunis le 9 novembre 1969, titulaire de la carte d'Identité Nationale n°04756737 délivrée à Tunis le 9 Février 2019, et de l'Identifiant unique auprès du Registre National des Entreprises numéro 1185450D, correspondant à son matricule fiscal, Pharmacienne, demeurant à la Résidence FARES Immeuble BADR 4 Les Jardins d'El Menzah Ariana a cédé à Madame Salma Bent Mourad Ben Taoufik Zahaf Tunisienne, née à Sfax le 4 avril 1989, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°08850008 délivrée à Tunis le 3 décembre 2012 demeurant au 17 Rue Emir Abdelkarim Mutuelleville Tunis Pharmacienne la totalité du fonds de commerce de Pharmacie exploité dans le local situé au rez-de-chaussée de l'Immeuble sis au 117, Avenue de la Liberté, 1002 Tunis. La vente porte sur le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Molka Jamel Ghorbal Hachicha demeurant à l'Immeuble Galaxie 2000 Rue d'Arabie Saoudite Tour «D» 7ème étage Tunis et ce dans les vingt (20) jours au plus tard de l'insertion de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au Journal Al Chourouk en date du 14 Janvier 2020.

2020400099FCCC2

Résiliation de cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 7/12/2019 enregistré à la recette des finances avenue de l'indépendance le Bardo Tunis le 11/12/2019 sous le numéro 19204694 et quittance n°101997, la société kiosque Bardo Expresse en la personne de son représentant légal titulaire du registre de commerce n°B37911998 et la société Service Ayad Expresse en la personne de son représentant légal titulaire du matricule fiscal n°001/E/A/1518867C ont décidé la résiliation de la vente de la totalité du fonds de commerce consistant en mécanique et réparation des voitures sis à n°146 avenue 20 Mars 1956 le Bardo Tunis objet du contrat de vente enregistré à la recette des finances avenue de l'Indépendance le Bardo Tunis le 15/11/2019 sous le numéro 19204331 et quittance n°96668.

Cette résiliation a été publiée aux journaux la Presse et Essahafa le 14/01/2020.

2020400104FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds d commerce

Par acte ssp du 8/01/2020 enregistré le 08/01/2020 à la RF de Bab Souika (quittance numéro 1848 enregistrement numéro 20300058, la société Mes Rêves SARL dont

l'identifiant unique porte le numéro 0788398M a loué à la société Tamaris Caftan de confection et broderie, SARL dont l'identifuiant unique est 1595085J, le fonds de commerce destiné à la vente du prêt à porter sis au 6 ter rue Sidi Bouhdid Tunis.

La location est consentie pour une année ferme allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 Le dit fonds n'est grevé d'aucun nantissement.

2020T00037FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Selon acte sous-seing privé en date du 04 /10/2019 rédigé par maître monia chamkhia, avocate près de la cour de cassation, avec légalisation de signature des parties en date du 08/10/2019 et enregistrement à la recette des finances avenue de l'indépendance le bardo le 14/10/2019 sous le numéro 19303875 quittance n°89766

Mr Mohamed ben salah ben borni smati sis au 17 rue de la paix le Bardo a loué en location gérance à la société frecha en cours de constitution, représentée par son fondateur Mr Mohamed Ali Lajnaf, la totalité du fonds de commerce, exploité au local situé au 09 avenue de l'indépendance khaznadar le bardo, ayant pour objet- «pizzeria, crêperie, sandwicher» immatriculation fiscale 000/M/A/1643360E.

La location du fonds est consentie pour une durée ferme de 2 années commençant à compter du 04 octobre 2019 et expirant le 03 octobre 2021.

Cette annonce a été publiée aux journaux echourouk et le quotidian du 12/01/2020 quittance 009413.

2020T00047FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/01/2020 enregistré à la recette des finances de Sousse le 6/01/2020 sous le n°20300037, quittance n°M000822. M. Abdellatif Amara, CIN n°02850944 du 30/12/2013, a loué à Mme. Alya Bent Boudhina Dkhili, CIN n°02983934 du 26/02/2005 la totalité du fonds de commerce destiné à la Coiffure pour Dames sis à 66 Rue Victor Hugo 4000 Sousse pour une durée d'une année renouvelable et ce à partir du 01/01/2020. Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le quotidien le 11/01/2020.

2020S00042FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 29/6/2018 sous n°18302984 Quittance n°M076632. La «Essolam», SA., (RC : 112032001 - MF : 35743Y), dont le siège sis à GP1 Km 12 Ezzahra représentée par Mr Jamel Ben Thayer, a loué à Mr. Imed Ben Romdhane Ben Salah Khobzi, titulaire de la cin n°07618189, demeurant à Ennasr - Bouhajla - Kairouan la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Complexe Touristique et commercial, et culturel et d'animation au local n°18 et 20 sis au Grand Bazar au complexe «La médina méditerranéenne» sis à Yesmine Hammamet avec leurs éléments corporels et incorporels pour l'exploiter en tant que vente des articles en mosaïque et Palmier pour une durée de 1 an renouvelable du 01/4/2018 au 31/3/2019. Les oppositions se font entre les mains du locataire, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00044FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'acte sous seing en date du 26/9/2019, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 9/10/2019 Reçu n°M0825219 Enregistrement n°19304739 société RIM de vente des vêtements de prêt à porter a loué à Madame Abassi Imen tout le fonds de commerce sis à Sidi Salem route la corniche 7000 Bizerte nord, la boutique destinée pour la vente des vêtements au détail.

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de deux ans renouvelables à compter du 01/10/2019.

La constitution a été publiée au journal Echorouk du 23/10/2019.

2020400102FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Observatoire Raqabah.

Adresse : 40 Rue Mongi Slim, premier étage, le Bardo

Objectifs : promouvoir la culture de contrôle du citoyen sur le pouvoir exécutif et législatif, ainsi que sur les institutions et établissements publics, et les organisations et associations bénéficiant de fonds publics, et lutter contre la corruption par tous les moyens citoyens et juridiques possibles.

Membres :

Président : Imad Daimi.

Secrétaire général : Mohammed Abdelmoumen.

Trésorier : Sami Bsais.

2020T00042APSF1

Constitution d'un syndicat

Suite au PV n°1/2019 enregistré au gouvernorat de l'Ariana a été constitué le 11/11/2019.

- Nom: Syndicat des fonctionnaires de la direction générale de la sureté publique de la garde nationale

*Adresse : 9 rue nafaa el Madani le Bardo code postal : 2009.

* secrétaire générale : saifallah hichri

* porte parole : Ridha Marweni

* trésorier : Mohamed Ali klaai

Objet

Défendre les intérêts matérieles et moraux des employés de l'administration générale de la sécurité publique, de la garde nationale et contribuer à la reforme et au développement du système de travail.

2020T00046APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association: Association Tunisienne pour la démocratie et de développement

Siège social : Rue abderahmen Jaziri – 1002 Tunis.

Missions : Culturel et de sensibilisation.

Objectifs :

- Contribuer à la promotion et à la consolidation de la démocratie dans la communauté.

- Contribuer à diffuser les valeurs de tolérance et de solidarité et de droit de l'homme.

- Contribuer à élever le niveau social et de développement dans les régions et inciter au travail et à la création

Le Comité directeur :

La Présidente : Safia ben koussa

Vice-président : Mohamed ben saad

Secrétaire générale : Saloua ben Khalifa

Secrétaire générale adjointe : Rabha ben hassin

Trésorier : Abdellaziz boukari

Membre : Karima menyaoui (famille et enfance).

2020T00049APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Athlète X Ras Jebel.

Local de l'association : Rue jamaa el azhar.

Objectif : Formation et encadrement des jeunes et développement de leurs capacités physiques et techniques.

Disciplines: Athletisme – cyclime.

Les membres: président: Amor Sehli.

Secrétaire général : Mohamed Aymen Kawech.

Trésorier : Abd el Majid ben Achour.

2020T00050APSF1

Déclaration de constitution d'une association

Nom : Association le "Centre arabe de droit international, "ACIL".

Objet : scientifique et culturel

Adresse : Rue Al Hadi Nwira, bâtiment Al Chifa, résidence Yosr, appartement B 2.

Objectifs :

- Contribuer à faire connaître le droit public International à caractère humanitaire.

- Contribuer à améliorer l'application de ces lois, la recherche et la diffusion de la culture de ces branches de droits à grande échelle.

- Date et numéro du récépissé de dépôt : 23 octobre 2019 / RR220312904 TN.

Fondateur :

1. Monia Ammar, juge, présidente de l'Association,

2. Wael Ben Slimane, avocat, vice-président de l'association

3. Chafika Al-Hajlawi, juge, secrétaire générale de l'association

4. Mustafa Al-Alawi, Conseiller social, secrétaire général adjoint

5. Khaoula Ben Massoud, juge, chargée des finances.

6. Safwan Al-Karoui, étudiant, adjoint chargé des finances.

2020R00051APSF1

Election du syndic de la Résidence Imen-Mourouj 6

En vertu du procès-verbal de l'assemblée élective tenue à la résidence «IMEN» bâtie sur le lot AFH HC 46 situé à El Mourouj 6 en date du 08/09/2019 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 23/10/2019 sous le n°19704322 reçu n°M081999, il a été décidé l'élection de :

- Mr Raefet Dhayaa : Président du Syndic

- Mr Majdi El Mufti : Secrétaire générale

- Mr Abdelkader Ayari : Trésorier

- Mr Abdallah Baccouche : Vice-président

- Mr Anis Aloui : Vice Trésorier

Et ce pour 2 années renouvelables à partir du 03/01/2020.

2020R00077APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Sahtek Alina.

Siège social : 6, rue Ibn Charaf 4022 Akouda

Objectifs :

Sensibiliser les gens autour de la maladie du diabète.

Renforcer le lien entre le diabétique et les organismes étatiques qui sont en relation avec la maladie.

Encourager les diabétiques à bien surveiller leur maladie.

Les membres :

Président : Saif Frad

Secrétaire générale : Dhouha Boujnah.

Trésorière : Syrine Bannour.

2020S00043APSF1

Création d'un syndicat des propriétaires

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 7/12/2019, déposé à la municipalité de Sousse le 10/01/2020 et enregistré à la recette des finances de Sousse, il a été mentionné la création du syndicat et l'élection du comité du syndicat des habitants de l'immeuble «Le minaret», sise à Rue Ibn El Jazzar 4000 - Sousse et qui se compose de :

Président : Mokhtar Ben Messaoud

Secrétaire général : Mohamed Hechmi Saaf

Trésorière : Saïda Ouerdani.

2020S00045APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne des Malades et de la Prévention du Cancer "Yasmin ensemble contre le Cancer"

Siège : Route Lafrane Km 2 N° 138 K 3003 Sfax.

objectifs: Encadrement Matériel et Moral des malades du cancer, Aider l'Etat et la société civile concernant la prévention du Cancer, contribuer à bâtir une relation de communication entre les patients atteints de cancer et leurs familles et le reste des corps impliqués dans la maladie.

président de l'association : M Narjess Kallel Sallemi

trésorier : Hédi Bou aziz

Constats de l'huissier de justice Maître Sonda Jarraya N° 12408 du 22/10/2019 et N°12518 du 14/11/2019.

2020X00050APSF1

Constitution d'une association

Nom : Assala

Catégorie : association culturelle

Objet :

- préservation du patrimoine culturel.

- Festival «Ali Ben Abid»

- Préservation d'élevage des chevaux.

Adresse : cité ennassim bir el haffey sidi bouzid 9113

Comité :

Président : Akrimi Ahmed.

Secrétaire Général : Akrimi Fathi.

2020X00053APSF1

Avis

Nom de l'association : kerkennah Almezeyana.

Local: Remla Kerkennah: Code postal: 3070.

Sujet : Association générale.

But : Travailler à inclure les jeunes dans le travail culturel.

Membres :

Le président d'association : Mohamed Nader Sallem.

Secrétaire générale : Ghada Zaatour.

Trésorier : Wael Adsi.

2020X00055APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires

Résidence L'OPERA B'Har Lazrek La Marsa

Suivant procès-verbal du constat n°39808 en date du 31 décembre 2019 effectué par maître Ibrahim MISSAOUI huissier notaire, du procès-verbal de l'assemblée générale du syndic des copropriétaires de la Résidence L'OPERA B'Har Lazrek La Marsa en date du 25 novembre 2018, enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 9 Janvier 2020 sous le n°20700157, Quittance n°4175.

Il a été décidé ce qui suit :

1) Approbation à l'unanimité de la légitimité de la mission du bureau du syndic pour la période du 27 Novembre 2016 au 25 Novembre 2018.

2) Approbation des rapports Financiers et Moral à l'unanimité et quitus aux membres du bureau.

3) Election du nouveau bureau exécutif pour un mandat de deux ans et ce du 26 Novembre 2018 au 25 novembre 2020.

Le nouveau bureau exécutif élu se compose de :

- Monsieur Sofyen Yahmadi Président du syndic.

- Monsieur Kais Ben Yakhlef Secrétaire Général.

- Monsieur Adel Bescharnia Trésorier.

2020400093APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocats

Tel : 71.257.859

A la demande : de la BIAT sise chez ADR Rue Talleyrand Tunis

Contre la partie saisie : Hedia Laadhari sise à Hammam-Lif 3 Rue Temime Iben Moez

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet du TF n°310 Ariana consistant en un terrain nu de 375 m² sis à la Manouba Teboltech cité Ennassim.

Mise à prix : 29.297d.700 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ère instance de Manouba le mercredi 12/02/2020 à partir de 9H.

2020T00038VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

Tel : 71.257.859

A la demande : de l'UIB sise chez ADR Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Ahmed Rabeh Rue Tarek Ibn Zied Korba.

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : Les 1777,7075 ème du TF n°604835 Nabeul consistant en un terrain agricole de culture sis à Korba de 8533 m².

Mise à prix : 22.221d 343 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 17/02/2020 à partir de 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00039VEPA1

Cabinet Chaker

Avocat

TEL : 71.257.859

A la demande : de l' ATB sise chez ADR 5 rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Ridha Laayouni 15 rue EL Borj Hammamet à la diligence de cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : Les 100éme indivis du TF N° 524214 Nabeul consistant en un terrain agricole de grande culture de 594ha 93 a 20 ca sis à 3 km de Azmour Hanchir Kassar.

Mise à prix : 16.138d.563 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ère instance de Nabeul le Lundi 17/02/2020 à partir de 9H00.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00040VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de 40%

Etude Maître Chennoufi Rached

Avocat près la cour de cassation

M.F : 0432630C/A/P/000

Tél : 71252930

La créancière saisissante : Beya Bent Ali Ben Youssef Ben Yagouta, sans profession, et qui a élu domicile au cabinet de maître Chennoufi Rached, avocat près la cour de cassation, 19 bis rue de Marseille Tunis, CIN 05007372.

Le débiteur saisi : Mohamed Ben Ali Yaakoubi, travailleur à l'étranger, et qui a élu domicile chez son frère Abderazzak Ben Ali Ben Youssef Ben Yagouta, 15 rue Kelibia l'Aouina banlieue de Tunis, et à la boite postale numéro 250 Tunis Hached La Poste Tunisienne Avenue de Carthage Tunis 1049, CIN 04756269.

L'avocat poursuivant : Maître Chennoufi Rached, Avocat près de la cour de cassation, demeurant au 19 Bis, rue de Marseille, Tunis. M.F : 0432630C/A/P/000

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises revenant au débiteur saisi soit 151 parts dans l'immeuble sis à la rue Kélibia cité Taieb Mhiri numéro 15 l'Aouina Tunis, objet du titre foncier numéro 106103 Tunis d'une superficie totale de 190 m² le tout reparti en 190 parts. Le dit immeuble est composé de deux parcelles : La première d'une superficie de 130 m² comprenant une vieille maison abandonnée de type traditionnel, composée d'une cour non couverte, 2 chambres, une cuisine, une salle d'eau avec douche et un balcon couvert ouvrant sur la cour précitée. La deuxième d'une superficie de 60 m² représentant un droit de passage au profit du débiteur saisi, son frère Abderrazak et quelques riverains sous forme d'un couloir menant à la première partie à partir de la rue Kelibia Cité Taieb Mhiri.

Prix de la vente : est fixé à (67871d320) auquel s'ajoutent les frais de la première audience d'adjudication dont le montant est de (3215d950) ainsi que les frais que le tribunal aura fixés au cours de l'audience de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis sis à la rue Beb Bnet Tunis le mardi onze février deux mille vingt (11/02/2020) à partir de 9 Heures.

L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours.

2020T00043VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un bien immeuble immatriculé

Le créancier poursuivant : Naoufel Bouhlel fils de Belgacem Bouhlel commerçant, carte d'identité nationale numéro : 05527647 délivrée le 23/5/1998, demeurant 18 Rue de l'oranger M'saken Est Sousse.

Débiteur saisi : Habib Guizani fils de Salah Ben Belgacem Guizani, profession : travail, carte d'identité nationale numéro 02814681 délivrée le 29/6/1998, demeurant au 35 Knaies délégation de M'saken Sousse.

L'avocat poursuivant : Maître Ali Hatmani, avocat à la cour d'Appel, bureau d'études sis à la Rue Achour avenue de la République M'saken - Matricule fiscal : 1103673/Q.

Désignation des immeubles saisis :

Deux logements jumelés avec clôture séparés par une cours couverte, la propriété de débiteur saisi, d'une superficie de 376 m², édifiés dans un coin au sud-est du titre foncier numéro 60785 Sousse, sis à Knaies délégation de M'saken, un logement moderne qui comprend; un salon, trois chambres, cuisine, salle de bains, garage, le second logement traditionnel qui comprend: un salon, trois chambres, cuisine, salle de bains.

La mise à prix des immeubles présentés à la vente :

Une mise à prix pour le bien immeuble deux cent trente-trois mille et huit cent dinars (233.800.000 dinars).

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu devant la direction des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sousse 1 le jeudi treize février deux mille vingt (13/02/2020) à partir de 9h.

Visite du bien immeuble : on peut visiter le bien immeuble tous les jours à partir de 9h jusqu'à 17h.

2020S00058VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

*La partie poursuivante : Compagnie internationale Arabe de recouvrement SA, sise à l'avenue Alain Safari domicile élu chez Maître Adel Atitallah rue sallem harzallah immeube Banque du sud 3éme étage Sfax.

*La partie saisie : said ben salem belhadj yahya, gérant d'une société CIN 004306741 demeurant à l'avenue habib bourguiba houmet essouk djerba gouvernorat Médenine

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisi :

1) L'immeuble dénommé «seniet elbasti» objet du TFN10108 Médenine.

L'immeuble dénommé «seniet elbasti» consistant en un terrain nu d'une contenance de 12621 m2 sis à la région khnenssa délégation ajim Djerba gouvernorat Médenine délimité du coté sud par une haie ensuite la parcelle n° 30 d'un coté et d'un autre coté une limite ensuite la parcelle n° 29 ,du 3éme coté une haie ensuite la parcelle n° 32, el d'un 4éme coté une haie ensuite la parcelle n° 33, du coté est par une haie ensuite la parcelle n° 34 d'un coté et d'un autre coté par une haie et la parcelle n° 26 et d'un autre coté la parcelle n° 29 , du coté nord par la parcelle n° 26 d'un coté et par une haie ensuite la parcelle n° 13 d'un autre coté, du coté ouest par une haie ensuite une piste et d'un autre coté par une limite ensuite la parcelle n°29.

La longueur de ses cotés sud de 48.51 mètres d'un coté d'un autre coté de 26.16 mètres, du 3éme coté 5.85 mètres et 28.52 mètres du 4éme de 33.12 mètres et 22.84 mètres, du coté est de 28.02 mètres et 59.99 mètres d'un coté et d'un autre coté de 47.49 mètres du 3ème de 34.74 mètres, du coté nord de 167.92 mètres d'un coté et d'un autre coté de 19.29 mètres, du coté ouest de 64.81 mètres et 6.06 mètres et 6.57 et 26.76 mètres et de 64.06 mètres d'un autre coté.

2) L'immeuble dénommé «ben yakhlef» objet du TFN10448 Médenine.

L'immeuble dénommé «ben yekhlef» objet du TFN 10448 Médenine consistant en un terrain nu d'une contenance de 1010 m² sis à la région hknenssa délégation ajim Djerba gouvernorat Médenine et précisément à l'est de la route reliant ajim et may détendu sud nord avec une déviation

d'un coté sud vers l'est délimité du coté sud par la parcelle n° 143. Du coté est d'où la déviation par la parcelle n° 143 et hors de déviation par la parcelle n°142, du coté nord par la parcelle n° 142 et la parcelle n° 145, du coté ouest par une route.

La longueur de son coté sud est de 44.43 mètres, du coté est de 11.99 mètres et 27.75 mètres, du coté nord est de 29.31 mètres et de 16.39 mètres et du coté ouest est de 41,43 mètres.

3) l'immeuble dénommé «menzel khnenssa» objet du TFN 44819 Médenine, l'immeuble dénommé «menzel khnenssa» objet du TFN 44819 Médenine d'une contenance de 6054 m2 sis à la region khnenssa délégation ajim Djerba consistant en 3 parcelle (2.3, 4).

La première correspond à la parcelle n° 2 nu sis à ajim délégation Djerba gouvernorat Médenine délimité du coté sud par les héritiers ben Rhouma d'un coté et d'un autre coté les héritiers rhouma belhaj yahiya et du 3ème coté la parcelle n° 5, du coté est par la parcelle n° 6 d'un coté, d'un autre coté par les héritiers Belhadj yahiya, du 3éme coté par les héritiers rhouma Belhadj yahiya et du 4éme et 5éme coté par les héritiers Bclhadj yahiya , du coté nord par les héritiers rhouma belhaj yahiya d'un coté et par la parcelle n 5 d'un autre coté et du 3ème et 4ème coté les héritiers hadj yahiya et du coté ouest par les héritiers hadj yahiya de 2 cotés et par les héritiers rhourna belhaj d'un 3éme coté.

La longueur de son coté sud est de 29.39 mètres d'un coté et d'un autre coté de 12.47, du 3éme de 12.53 mètres, du 4éme de 37.77 mètres d'un coté et d'un autre coté de 10.89 mètres, du 3 éme de 21.44 mètres ,du 4éme de 13.70 mètres, du coté nord de 13.35 mètres et d'autre coté de 12.23 mètres, du 3éme de 17.69 mètres 1 du 4éme 11.84 mètres, du 5éme de 11.03 mètres et du coté ouest de 14.11 mètres d'un coté et d'un autre coté de 69.11 mètres ,du 3éme de 18.69 mètres, sa contenance totale est de 2239 m2.

La deuxième correspond à la parcelle n° 3 sis à Ajim délégation Djerba gouvernorat Médenine délimité du coté sud par Rafik bel hadj Yahiya, du coté est par les héritiers ben rhouma , du coté nord et ouest par une piste contenant des palmiers.

La longueur de son coté sud est de 79.89 mètres, du coté est 34.36 mètres, du coté nord est de 34.72 mètres, 31.70 mètres ,5.68 mètres, 7.30 mètres et 5.10 mètres et du coté ouest 13.93 mètres, 5.52 mètres, 6.82 mètres et de 6.88 mètres, d'une contenance de 3040m².

La troisième correspond à la parcelle n° 4 sis à Ajim délégation Djerba gouvernorat Médenine étendue vers le sud délimité du coté sud par héritiers ben rhouma, du coté est par Mohamed Belhadj yahiya, du coté nord par héritiers bel hadj yahya et du coté ouest par la parcelle n° 6.

La longueur de son coté sud est de 22.03 mètres, du coté est 37.01 mètres, du coté nord 19.52 mètres et de coté ouest 37.59 mètres, d'une contenance totale de 775 2.

* Mise à prix : l'immeuble objet du TFN 10108 Médenine (41.775.000).

L'immeuble objet du TFN 10448 Médenine (4.242.000).

L'immeuble objet du TFN 44819 Médenine (65.443.200) (la parcelle n°2, 24.181.200 dt, la parcelle n° 3; 32.892.000dt la parcelle n° 4; 8.370.000 dt).

Totale; 111.460,000 après la réduction du prix du 40%

* La date et lieu de la vente : Lundi le 24/02/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisable préalable de Mr le gouverneur.

2020X00013VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

*La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

*La partie saisie : Ali ben saaid ben daw boukrich CIN 05745677 gérant d'une société demeurant à 54 avenue 14 janvier mednine.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisie :

L'immeuble dénommé «ennajma» objet du TFN 44775 Médenine sis à seniet boukrich dans une zone communale de Médenine sud gouvernorat d'une contenance de 1938 m² consistant en un terrain à son coté sud est édifiée une villa d'une superficie couverte de 290 m2 et au coté nord existe 3 garages exploités comme des ateliers de réparation des voitures d'une superficie couverte de 645 m2 et le reste consistant en un espace au milieu duquel existe une séparation et le reste clôturé par une clôture du 4 mètres de hauteur.

L'immeuble délimité du coté sud par une rue d'une longueur du 26.11 mètres, du coté est par une rue au long du 4.77 mètres, du coté nord par une rue au long du 37.77 mètres. Du coté ouest par une construction à la propriété du tiers au long du 75.96 mètres, l'immeuble est équipé par l'électricité, l'eau potable et son état est moyen.

*Mise à prix : (461.766.000) après la réduction du prix du 40%.

*La date et lieu de la vente : Lundi le 24/02/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mednine.

*Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem

Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Mednine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00014VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40%

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, enregistrée au registre de commerce sous le n°B187881996, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax,

Débiteur saisi : 1/ Jerbi Olfa épouse Khiari, demeurant à route l'Afrane Km 2 rue 413 n°13 Sfax 3003, titulaire de la C I N n°05295509.

2/ Khiari Ameur, demeurant à route l'Afrane Km 2 rue 413 n°13 Sfax 3003, titulaire de la CIN n°01118023.

3/ Khiari Nizar, demeurant à route l'Afrane Km 2 rue 413 n°13 Sfax 3003, titulaire de la CIN n°08841355.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour d'appel, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'une nouvelle villa sis entre route Gremda et l'Afrane km 5.5 Sfax, d'une superficie couverte de 168 m² sur un terrain de 989 m². Elle se compose d'un salon, séjour, 4 chambres, couloir, les toits en staff, cuisine bien équipée, les portes sont en bois, les fenêtres en aluminium et michlerre, deux toilettes, deux garages non couvert, entouré de plusieurs maisons qui sont occupées, prés des locaux commerciaux et administratifs. Elle est équipée de l'électricité et de l'eau. Par le Nord rue Taher Kamoun d'où l'entrée, Est héritiers Ibn Mabrouk, ouest Mezgani, au coin Chebbi Abderrazek.

Mise à prix après déduction de 40% : Cent soixante deux mille dinars (162.000,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Aloulou Ahmad prés de la CNSS Sfax, le mercredi 12 Février 2020 (12/02/2020) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2020X00045VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Bureau de Maître Gdoura Chafik

Avocat à Sfax, Rue Abou Kacem Chebbi Imm. Centre

MARHABA ESC, A 1er étage

Tél : 74.297.444

Partie poursuivante : Ali Ben Mahmoud Ben Mahmoud commerçant, CIN 01039547 demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Jebniana Sfax.

Partie saisie : Habib Ben Snoussi Nôomen, CIN 08411312 demeurant rue Mohamed Achour Zeneti Jebeniana Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Gdoura Chafik avocat à la cour de cassation rue Abou Kacem Chebbi immeuble Marhaba Sfax.

Immeuble saisi : L'immeuble se situe à la rue Hassen Iben Noômen. Il est limité par le sud d'Achour Foued, par le nord d'une rue, par l'est d'Achour Foued et par l'ouest d'une entrée. Il s'agit d'une maison traditionnelle, moyennement récente, adjacente à la propriété des tiers par le sud et l'est, l'entrée est par le nord.

Les mesures à partir du coin nord-est se dirigeant vers l'ouest est de 16.10 mètres, puis se dirigeant vers le sud est de 12.15 mètres puis vers l'est 15.90 mètres puis vers le nord 14 mètres.

Le logement se compose d'un patio, de trois chambres, d'une salle de bains de toilettes et d'une cuisine, la superficie est de 183 m² dont 85 m² non couverte, et un garage se situe au coin nord-est de la maison est d'une superficie de 25 m². L'ensemble de l'immeuble saisi est fourni d'électricité, se trouvant dans une zone peuplée et avec diverses boutiques.

Mise à prix : le prix total dudit immeuble est fixé à 74.000,000 dinars, frais et honoraires d'avocat fixés par le tribunal en sus.

Date et lieu d'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 10 février 2020 à neuf heures du matin à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite de la propriété à vendre : La visite peut avoir chaque jour ouvrable pendant les heures de travail.

2020X00046VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Sakiet Eddayer Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Kamel Ben Mohamed Gaddour, gérant commercial d'une société, titulaire de la CIN 05247472 y demeurant Route de Taniour km7 Avenue Imem Sahnoun Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Maimoun Moalla Huissier Notaire sous le n°28131 le 5/11/2019 sur la totalité de la propriété, représentée d'une parcelle de terrain sous forme rectangulaire donnant par Est ou l'entrée sise Route de Taniour km7 Avenue Imem Sahnoun prés du stade municipal Echihia Sfax, sa superficie est de 525 m² où existe au milieu une villa d'un seul niveau, ancienne construction sa superficie est de 190 m² et se constitue de deux blocs rectangulaires habitables.

Le coin avant de villa a été réaffecté pour constituer un balcon à la façade avant (véranda) et l'autre petit coin rectangulaire a été loué par la société Afek de fabrication de prêt à porter et se compose d'un salon et un séjour et le grand coin rectangulaire conçu pour l'habitation se compose de 3 chambres à coucher un hall, salle de bain, une cuisine et une salle d'eau ancienne et 2 locaux de groupement d'eau de pluie.

Cette propriété est limitée du Sud par Sedki Gaddour de l'est une entrée de largeur est de 6 m d'où l'entrée du Nord Wasila Chaari et de l'ouest Sedki Gaddour.

Mise à prix : est fixée à cent vingt neuf mille Dinars (129.000.000D) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 10 Février 2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 1, sise Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout ce qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 43.000.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges.

2020X00048VEPA1

Avis de vente immobilière

Maître AMEL ZALOUZ

Avocat

11 AV Ali Balhouen Sfax

Poursuivant : Sté Imen, enregistrée sous le N° 012058J, sis zone industrielle km 30 grombelia, domicile elu bureau Maître Amel Zallouz , 11 Av. Ali Balhouen Sfax,

Partie saisie : Abdelhamid ben Hamouda, CIN : 05288096, commerçant sis rte manzil chekir km 0.5 immeuble Riadh B22 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Amel Zallouz Avocat 11 Av Ali Balhouen Sfax -matricule fiscal 1174493/F.

Immeuble objet de la poursuite : Terrain rectangulaire a usage d'habitation sis rte de Gabès km 8 de superficie 459m2 mesure du sud au nord 27 m et de l'est à l'ouest 17 m. Limité au sud par voie public de 8 m d'où l'entre, de l'est Abidi et taher au nord fathi siala clôturer de 3 cotés.

La mise à prix : 35.178,000 dinars après déduction de 40%.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le mercredi 12/02/2020 à 9 h et les heures qui suivent dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Sfax 2 affaire n° 1296.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X00061VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

Créancier saisissant :

AMEN BANK, S.A. (I.U : 0000221M - R.C : B176041996), ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

Débiteur saisi :

Société «SIREP, PREFA», Sarl (IU : 100 1267P - RC : B0827832007), ayant son siège social à la route de Gabès km 86 Skhira GP 1 km 355 Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 5ème étage App. n°16 - 3000 Sfax.

Immeuble saisi :

Les 78,25 parts indivises revenant à la débitrice saisie des 800 parts constituant l'immeuble dénommé «YOSRA» objet du titre foncier n°36914 Sfax sis à Skhira Sfax et qui consiste en un terrain agricole d'une superficie de 30 Hectares 67 Ares et 2 Centiares. Les parts revenant à la débitrice consistent en une parcelle de terre clôturée d'une superficie de 30000 m² sur laquelle est édifiée une unité de fabrication du ciment. Elle est limitée du nord et de l'est par le reste du T.F 36914 Sfax, du sud par une partie du T.F 36914 Sfax par laquelle on a contribué à l'élargissement du GP n°1 et de l'ouest par le reste du T.F 36914 Sfax d'une part et par la parcelle n°34 d'une autre part. Une partie de ladite parcelle de 255 m² de superficie fait partie de la parcelle n°34 et existe à l'extérieur du T.F 36914 Sfax. La parcelle de terre comporte un atelier de mécanique, un générateur électrique, un atelier de menuiserie, la chambre du gardien) un bureau de livraison, une administration, une usine et deux réservoirs de ciments, des espaces de dépôt, des bureaux, des toilettes et des vestiaires pour les ouvriers.

Mise à prix :

Un million quatorze mille sept cent cinquante dinars (1.014.750,000 D) frais en sus, suite à la réduction de 40 % de la mise à prix initiale. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers ils doivent se munir des autorisations exigées.

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3 - 4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax le mercredi douze février deux mille vingt (12/02/2020) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2020X00062VEPA1

Avis de vente immobilière après déduction de 40%

Etude Maître Ridha Abbes Avocat à la cassation

Imm. Saâdi, B7 - Menzah 4, Tunis 1004

Tel 71.236.422

Fax 71.236.640

M.F : 081338YAP000

Poursuivante : Société Arab Tunisian Lease, ATL, S.A, ayant son siège social au centre Urbain Nord, Imm. Ennour, Tunis Mahrajène, RC à Tunis n°B157711996, IF n°492439N.

Contre : Mourad Guezguez, titulaire de la CIN n° 02828843, gérant de société, demeurant 6, Rue Abdelhamid Ben Khadhi, M'saken ouest, Sousse, en sa qualité de caution hypothécaire des dettes de la société Internationale de Marbres, SARL, RC Sousse sous le n° B188692000, IF n°0447318Z, ayant son siège social au 81, rue Taieb Hachicha, app. 6, M'saken, Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Ridha ABBES, avocat à la cassation, Imm. Saâdi, B7, Menzah 4, Tunis 1004.

L'immeuble à vendre : objet du TF. n°63260 Sousse, dénommé «oued oughim», se situe à Njajra, M'saken, Sousse, ayant une superficie de 2ha 16a 04ca, composé de 21604 parts, contenant deux parties:

1ére partie Est : constituée d'une parcelle presque rectangulaire à vocation agricole, près de la route asphaltée amenant à Ouerdanine, entourée d'un mur de 315 m et de 3 m d'hauteur, contenant une villa moderne constituée d'un sous sol de 300 m3 et un rez-de-chaussée de 500 m3 marbré, d'une pelouse, d'une piscine et d'un grand jardin d'arbres d'agrumes et un sondage du coté Sud d'Est d'une superficie de 5554 m² sous le n° 189 ayant pour limite du Sud la parcelle n° 190, de l'Ouest une piste, du Nord la parcelle n° 194 et de l'Est la parcelle n° 195.

2ème partie Ouest : constituée d'une parcelle presque rectangulaire à vocation agricole, près de la route asphaltée amenant à Ouerdanine, entourée d'un mur enfer forger de 335 m et de 3 m d'hauteur des trois cotés est par une tabia du coté Sud, ayant plusieurs allées contenant une maison d'une superficie de 150 m² constituée d'un patio, d'un puits équipé d'un moteur et le reste contenant des oliviers et des arbres fruitiers d'une superficie de 16050 m² sous le n° 191 ayant pour limite du Sud la parcelle n° 204, de l'Ouest les parcelles n° 192 et 204, du Nord les parcelles n° 192 et 193 et de l'Est une piste.

Les charges : l'objet de l'adjudication est grevé de charges suivantes 1/ hypothèque volontaire de 170 mille dinars - 2/ hypothèque volontaire de 30 mille dinars au profit de l'UBCI-3/hypothèque volontaire en garantie du paiement d'une dette d'un montant de 306.733,275 dinars au profit de l'ATL.

Mise à prix : Le prix a été réduit à 666.942,000 DT après la déduction de 40 % plus les frais de poursuite et honoraires d'avocat.

Date et lieu de la vente : le 20/02/2020 à partir de 9H du matin devant le Tribunal de 1ère instance de Sousse 1.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine, tout intéressé doit consigner au moins le 1/3 de la mise à prix, tout étranger doit obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020400047VEPA1

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910Q/A/P/000

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique n° 120H.

Partie saisie : Monsieur Jalel Ismail, gérant de Sté. (C.I.N n°01235121) demeurant à Tunis rue El Kods n°9 appartement n°8.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°57805 Ben Arous dénommé «Essouii» d'une superficie totale de 136500 m² sis à Mhamdia gouvernorat de Ben Arous consistant en un terrain agricole nu sur lequel est bâti une villa d'une superficie couverte de 600 m², dépôt couvert d'une charpente métallique d'une superficie de 1000 m², une écurie couverte en Dalle de béton d'une superficie de 300 m² et d'autres constructions vétustes d'une superficie couverte en Dôme de 400 m².

Mise à prix : (2.718.000,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : jeudi 20 Février 2020 devant la chambre des criées près du tribunal de première instance de Ben Arous à partir de 9H du matin.

Visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable ; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020400084VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) représentée par son Président Directeur Général, S.A, dont le siège social est sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 BP 1080-520 Tunis, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : Jamel Ben Hbib Ben Debba, Médecin, titulaire de la CIN n°00418414, ayant son domicile à n°15 rue Ibn el Jazzar Megrine Ben Arous, et à n°22 rue Ibn el Jazzar Megrine Ben Arous.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit (926,19000 parts /19450 parts) revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du TF n°27282 Tunis, dénommé "Nejia 137" d'une superficie totale de 19450 m², sis dans un quartier chic à Charguia Tunis entre la route de oued Rourich et la route de Bir el Kram (actuellement Manar 2 rue Fadhila Nachi).

Les parts indivises consistent en un terrain sur lequel est édifié une villa de 783 m² composé de 2 étages (style américain).

Le RDC : se compose d'un salon, un séjour, une salle à manger, une cuisine dont la porte ouvre sur le jardin, une salle de bain, une chambre pour la femme de ménage qui contient un WC et une douche, une petite chambre, des escaliers qui mènent au 1er étage, un espace pour la chaudière un jardin externe avec un puits et un garage.

Le 1er étage : est composé de 3 chambres à coucher, 02 balcons, une kitchenette, une salle de bain, une suite parentale avec balcon.

Les charges : Les parts indivises sont grevées des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 50.000,000 dinars inscrite le 18/11/2000 au profit de l'UBCI

- Hypothèque volontaire à hauteur de 350.000,000 dinars inscrite le 17/02/2010 au profit de la QNB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 500.000,000 dinars inscrite le 5/6/2008 au profit de La BNA

- Hypothèque volontaire à hauteur de 250.000,000 dinars inscrite le 5/6/2008 au profit de société Tuniso-Qatari de Recouvrement

- Hypothèque volontaire à hauteur de 238.160.000,000 dinars inscrite le 24/10/2012 au profit de NAIB BANK

- Opposition conservatoire à hauteur de 184.129,778 dinars inscrite le 24/11/2017 au profit de la BIAT

- Opposition conservatoire à hauteur de 600.442,270 dinars inscrite le 31/8/2018 au profit d'Abderrazek Bouaziz

- Commandement valant saisie immobilière inscrite le 8/11/2019 au profit de saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (2.265.023, 250 dt).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu mardi le 11/02/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis

2020400091VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Cabinet maître Sana Saadallah

MF : 000/P/A/853764/H

Saisissant : Mokthar Ben Ali Belkhir, CIN 01873505 demeurant à la rue Marg Ellil n°14 Kairouan.

Partie saisie : El Mekki Ben Othmen Bahlous, demeurant à 44 rue Rimel Kram Ouest, et à rue 12/14 Houmet el Jamaa Kairouan élue domicile cabinet maître Tarek Sdiri avocat à la cour de cassation sis à 58 rue Jazira Tunis

Avocat poursuivant : maître Sana Saadallah avocate à la cour de cassation. MF : 000/P/A/853764/H, Cité Mahrajène Immeuble Soulwane 1, Tunis

Immeuble à vendre : objet du titre foncier 156026 Tunis, sis à 44 rue Rimel Kram ouest Tunis superficie : 78 m² consistant en une maison composée d'un hall, deux chambres, cuisine et salle d'eau avec douche et terrasse et un étage en cours de constitution.

Mise à prix : Cent quatre mille trois cents soixante et quatre dinars 670 millimes (104.364.670 d).

Date et lieu de l'adjudication : mardi 18 février 2020 à partir de 9 heures devant la chambre des criés du tribunal de première instance de Tunis.

Condition de visite de l'immeuble : Chaque jour au cour de la journée.

2020400101VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture de la Procédure de Distribution

Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous

Affaire N°105/19

En vertu des articles 466 et 468 du code de procédure civile et commerciale et de l'ordonnance émise par Monsieur le juge de distribution des deniers auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous, en date du 02/12/2019. Pour l'ouverture des procédures de distribution du montant de 65.000dt000 prix d'adjudication de l'immeuble objet du titre foncier n°34788 Ben Arous objet du jugement du tribunal de 1ère instance de Ben Arous n°33577 en date du 24/5/2017 et suite à la requête de distribution déposée par Maître Dalanda Aouem Sahnoun avocate agissante pour le compte de l'Arabe Tunisian Banque objet de l'affaire de distribution n°105/19 et suite la consignation du montant à la caisse de dépôt et de consignation à trésorerie générale de Tunisie suivant certificat de dépôt n°2099197 en date du 27/4/2018 et récépissé n°M000242 en date du 22/01/2018.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion, présenter dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion de la réception de la lettre recommandée ses titres de créance au greffe du tribunal sus-indiqué avec une demande de collocation faite sous la constitution et d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2020T00048VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Suivant ordonnance sur requête n° 47820 en date du 15 avril 2019 émanant du TPI Sousse 2, Monsieur RZIGA Abderrazak est désigné en qualité de liquidateur des biens indivis situés à Kalâa Sghira et à Nagre K.sghira appartenant à Mr Mohamed ben Klifa Ben Salem Dgham CIN 05013703 du 30/03/2019 et à Mme Radhia Bent Hamda Ben Mohamed Rekaya CIN 02877575 du 30/03/2019.

Les créanciers des biens indivis sont invités à présenter les justifications de leurs créances à l'adresse suivante: rue Sœur Joséphine Immeuble

Trocadéro 4000 Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT Tél:

73 226 514 – Fax: 73 211 471.

2020S00052VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Suivant ordonnance sur requête n° 50521 en date du 20/11/2019 émanant du TPI Sousse 2, Monsieur RZIGA Abderrazak est désigné en qualité de liquidateur des biens indivis situés à Kalâa Sghira appartenant aux héritiers: Mr khaled Ben Ahmed Ben Sadok El Webri CIN 07629644 du 04/10/2013 et Mr Mongi Ben Aissa Ben Amar Kalii CIN 02002684 du 28/04/2007 et Mme Salouha Bent Mouhamed Ben Ayed Essaket CIN 07597353 du 12/09/2019.

Les créanciers des biens indivis sont invités à présenter les justifications de leurs créances à l'adresse suivante: rue Sœur Joséphine Immeuble Trocadéro 4000 Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT Tél: 73 226 514 - Fax: 73 211 471.

2020S00053VEPA2

Avis

En vertu de la décision rendue par le président tribunal de première instance de l'Ariana en date du 28/11/2019, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation de la succession du défunt Elbachir Ben Mohamed Ben Naser Elmrimi CIN n°00103528.

Toutes intéressés peuvent contacter le liquidateur Mr Mokded Zoghlami à son Cabinet sis au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis tel 71.889.549 fax : 71.889.621.

2020400079VEPA2

Nomination d'un mandataire de justice

Suivant jugement en référé émanant du tribunal de première instance de Zaghouan, en date du 9/12/2019 sous le numéro 100478, Monsieur Mohamed Haouidhek est nommé mandataire de Justice sur le terrain agricole objet du titre foncier n°9840 Zaghouan sis à Ennadhour, et ce pour procéder à sa gestion, sous le contrôle du juge des mandataires et des liquidateurs.

Toutes Intéressés peuvent contacter le mandataire Judiciaire susmentionné à l'adresse suivante :

Centre Dorra Bloc C étage 2 bureau n°6 Manar 3 - 2092 -Tunis. Téléphone : 71.887.788 - Fax : 71.887.313- E-Mail : mohamed.haouidhek@aumac.tn

2020400103VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Variétés Industrielles SA

Siège social : 04 Rue MECHAIN 1008 Tunis

Capital social : 7300.000 DT

Identifiant unique : 0012919 F

CNSS : 068537-55

A la suite de la demande du Conseil d'Administration de la société Variétés Industrielles SA, les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui tiendra le jeudi 13 février 2020 à 10h au siège de la société sis à la zone industrielle Mghira, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement du siège social de la société.

- Modification de l'article 04 de statuts de la société.

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

2020T00044SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«Exercices 2017-2018»

Société de mise en valeur et de développement agricole «DOMAINE MAGON»

Société anonyme au capital Social de 2 420 000 Dinars

RC : B 129721997

MF : 030903Z

Siège social : Route de Mornag - Jebel Jelloud -1009 El ouardia - Tunis

Le conseil d'administration de la société de Mise en valeur et de développement agricole «Domaine Magon» convoque ses adhérents à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 14 février 2020 à 10h00 au siège social de la société sis à Jebal Jelloud et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers de l'exercice 2017-2018

2. Lecture de rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2017-2018

3. Approbations des états financiers et de rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2017-2018

4. Affectation des résultats de l'exercice 2017-2018

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2017-2018

6. Election des administrateurs pour les Exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021

7. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021

NB : Tous les rapports relatifs à l'assemblée générale sont mis à la disposition des adhérents au siège social de la société à partir du huitième jour de la date précédant l'assemblée générale.

2020R00064SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de mise en valeur et de développement agricole

«DOMAINE MAGON»

Société anonyme au capital Social de 2 420 000 dinars

RC : B 129721997

MF : 030903Z

Siège Social : Route de Mornag - Jebel Jelloud - 1009 El ouardia - Tunis

Le conseil d'administration de la société de mise en valeur et de développement Agricole «Domaine Magon» convoque ses adhérents à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 14 février 2020 après l'assemblée générale ordinaire au siège social de la société sis à Jebal Jelloud et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement de l'article 2 des statuts de la société.

2. Négociation de vente des actions du groupe LANGGUTH.

NB : Tous les documents relatifs à l'assemblée générale extraordinaire sont mis à la disposition des adhérents au siège social de la société.

2020R00065SANB3

Tunisian Aluminium Service

S.A. au capital de 650.000,000 dinars

Siège social : BIR EL KASSAA III – ROUTE DE NAASSEEN – KM7

R.C n° B1149961997

Les actionnaires de la Tunisian Aluminium Service sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 07 février 2020 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Questions diverses.

2020R00066SANB3

Deuxième convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE HOTELIERE RIADH

S.A au capital social de 3.528.150 D

Siège : Avenue Mongi Slim - Hôtel Riadh - Nabeul

R.C. : B137811998

M.F : 039620 E A M 000

CNSS : 84451-61

Les actionnaires de la Société Hôtelière Riadh sont priés d'assister une deuxième fois à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 8 février 2020 à 10h au siège de la société à l'hôtel Riadh à Nabeul, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation de l'augmentation du capital de la société.

- Approbation du contrat de location-gérance du fonds de commerce de l'hôtel Riadh.

2020R00069SANB3

Société AHMINI S.A.

Capital social : 410.100 Dinars

Siège social : Rue de Russie Sahabi, n°4, 3111, Kairouan Nord, Kairouan

Identifiant unique : 1576417C

Le conseil d'administration de la société AHMININ S.A. Identifiant unique : 1576417C a l'honneur de convoquer à l'assemblée générale ordinaire pour se réunir le 16 janvier 2020; à 14h au siège de la SIM SICAR sis au 67 Rue Alain Savary Cité Jardins II bloc B 3ème étage 1002 - Tunis Belvédère afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le mode et les délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire ;

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes ;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

- Démission d'un administrateur et nomination d'un autre pour la période restante de son mandat ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018 ;

- Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légales.

2020S00048SANB3

Société AHMINI S.A.

Capital social : 410.100 Dinars

Siège social : Rue de Russie Sahabi, n°4, 3111, Kairouan Nord, Kairouan

Identifiant unique : 1576417C

Le conseil d'administration de la société AHMININ S.A. Identifiant unique : 1576417C a l'honneur de convoquer à l'assemblée générale extraordinaire pour se réunir le 16 janvier 2020 à 15 h au siège de la SIM SICAR sis au 67 Rue Alain Savary Cité Jardins II bloc B 3ème étage 1002 Tunis Belvédère afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le mode et les délais de convocation de l'assemblée générale extraordinaire ;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'émission d'obligations convertibles en actions;

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'émission d'obligations convertibles en actions;

- L'émission d'obligations convertibles en actions ;

- Pouvoirs pour accomplir les formalités de publicité légale.

2020S00049SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société Ge Lighting - SA

Société anonyme

Au capital de 2 250 000 dinars

Siège social : Rue de Tozeur Z.I Hammam Zriba - Zaghouan

RC : B24106672010

Identifiant unique : 1154609NAM000

Messieurs les actionnaires de la société Ge Lighting, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 12 février 2020 à 14 heures au siège social de la SIM SICAR sis au 67 rue Alain Savary Cité les jardins Bloc B 3ème étage 1002 - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes ;

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

4- Approbation des conventions réglementées ;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

6- Quitus aux administrateurs ;

7- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018 ;

8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité légales.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque actionnaire.

2020S00056SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société Ge Lighting - SA

Société anonyme

Au capital de 2 250 000 dinars

Siège social : Rue de Tozeur Z.I Hammam Zriba - Zaghouan

RC : B24106672010

Identifiant unique : 1154609NAM000

Messieurs les actionnaires de la société Ge Lighting, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 12 février 2020 à 15 heures au siège social de la SIM SICAR sis au 67 rue Alain Savary Cité les jardins Bloc B 3ème étage 1002 - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Statuer sur la continuité de l'activité conformément à la législation en vigueur ;

2- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité légales.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque actionnaire.

2020S00057SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "GROUPE TUNISIEN DE RECYCLAGE

SA, au capital de 876 900 Dinars

Fondok Chibani Skhira Sfax

MF : 1013947X

Messieurs les actionnaires au capital de la société GROUPE TUNISIEN DE RECYCLAGE sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le vendredi 7 février 2020 à 10 heures au cabinet du commissaire aux comptes de la société sis à route de Soukra km 1 Sfax afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation de la société,

- Examen de la lettre reçue de Mr Iyadh Yaich le 30 décembre 2019,

- Règlement des honoraires,

- Questions diverses.

2020X00049SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018

SOCIETE INDUSTRIELLE TUNISIENNE DE L'ENVELOPPE ET DU CARTONNAGE

«AL KHOUTAF»

Société anonyme

Au capital 9.000.000 dinars

Route de Gabès km 1,5 - 3003 Sfax

Les Actionnaires sont appelés à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le dimanche 16 Février 2020 à partir de neuf heures à l'hôtel "SYPHAX" Route de Soukra Km 1 - Sfax pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des méthodes et délais de convocation à l'assemblée générale ordinaire, pour l'exercice 2018.

2/ Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

3/ Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4/ Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

5/ Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des autres opérations conclues avec las parties liées.

6/ Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2018.

7/ Affectation du résultat de l'exercice 2018

8/ Lecture du rapport d'activité du groupe pour l'année 2018.

9/ Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés du groupe pour l'année 2018.

10/ Approbation du rapport d'activité du groupe relatif à 2018.

11/ Approbation des Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2018.

12/ Quitus aux Administrateurs.

13/ Quitus au Directeur Général.

14/ Information des postes occupées par le directeur général et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés.

15/ Pouvoir pour formalités.

2020X00068SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018 et l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE AL KHOUTAF ONDULE

Société anonyme

Au capital 4.000.000 dinars

Route de Tunis Km 13,5 Sidi Salah - 3091 Sfax

Les Actionnaires de la Société «AL KHOUTAF ONDULE» sont appelés à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2018 qui sera tenue le dimanche 16 Février 2020 à partir de quinze heures, ainsi que l'assemblée générale extraordinaire qui se déroulera le même jour immédiatement après la clôture de l'assemblée générale ordinaire.

Les deux Assemblées ci-dessus Indiquées se dérouleront à l'Hôtel "SYPHAX" Route de Soukra Km 1 Sfax, et ce pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

I- Assemblée générale ordinaire :

1/ Approbation des méthodes et délais de convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2018.

2/ Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

3/ Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4/ Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

5/ Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées.

6/ Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2018.

7/ Affectation du résultat de l'exercice 2018.

8/ Quitus aux Administrateurs

9/ Quitus aux Directeurs Généraux.

10/ Information des postes occupés par le Directeur Général et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres Sociétés.

11/ Pouvoir pour formalité.

II- Assemblée générale extraordinaire :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la continuité des activités de la Société et l'augmentation de son capital par la conversion des dettes en actions avec la suppression du droit préférentiel de souscription.

2/ Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital de la Société.

3/ Approbation de la continuité de l'activité de la Société suivant l'article 388 du code des sociétés commerciales.

4/ Approbation de l'augmentation du capital par la conversion des dettes en actions avec la suppression du droit préférentiel de souscription.

5/ Mise à jour des statuts de la société.

6/ Pouvoir pour formalité.

2020X00069SANB3

Convocation à la deuxième assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE SURVEILLANCE ET DE SERVICES MARITIMES «TMS»

S.A au capital de 79.950 Dinars

Siège social : 106 Bis - Rue de Palestine - 1002 Tunis

MF : 031097Y/A/M/000

Suite à la tenue de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 janvier 2020 qui n'a pas atteint le quorum légal et conformément à la résolution de la première assemblée générale extraordinaire et à l'article 39 des statuts, vous êtes convoqués pour bien vouloir assister à la réunion de la deuxième assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 10 février 2020 à 11 heures au siège social sis au 106 bis rue de Palestine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2) Transformation de la forme de la société de société anonyme en société à responsabilité limitée.

3) Réduction du capital à concurrence des pertes.

4) Augmentation du capital social en numéraire.

5) Approbation de nouveaux statuts d'une SARL.

6) Nomination d'un gérant.

7) Délégation des pouvoirs au gérant pour diriger la société.

8) Questions diverses.

2020400077SANB3

Convocation à une A.G.O et une A.G.E

MEDIAL PHARM INDUSTRIES S.A

RC : 0324102 du 05/02/2013

MF : 1278446X 000

Au capital social de 720 000 dinars et domiciliée 48 bis Avenue Othmane Ibn Affane Ariana

les actionnaires de la SA MEDIAL PHARM INDUSTRIES sont convoqués en assemblée générale Ordinaire à l'adresse de l'usine Zone industrielle ZRIBA II ZAGHOUANE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant le 11/02/2020 à partir de 11 heures :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats et le quitus aux administrateurs.

- Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Et à partir de 12 heures à une assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de l'adresse sociale comme suit : Zone industrielle Zriba II Zaghouane 8, rue Tabarka.

- Réalisation effective et définitive de l'augmentation du capital de 120.000 dinars.

Le Conseil met à la disposition des actionnaires au siège social actuel le texte des projets des résolutions proposées aux deux assemblées, les états financiers 2018, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2020400080SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSERVES ALIMENTAIRES DE MEDJEZ EL BAB "SICAM"

Société anonyme

Au capital de 45 500 000 DT

Route du Kef Km3 Medjez El Bab - Béja

Matricule fiscal : 07397S

Les actionnaires de la société SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSERVES ALIMENTAIRES DE MEDJEZ EL BAB "SICAM" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 10 février 2020 à 10h au siège social de la société "TPR" sis à la Zone Industrielle Sidi Rézig - Mégrine - 2033 et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes de la Société;

2. Augmentation du capital social de la société;

3. Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société;

4. Questions diverses; et

5. Pouvoirs pour formalités.

2020400088SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENTALES «B.E.E»

Société anonyme

Au capital de 32 000 DT

Siège social : Immeuble CTAMA, Avenue Habib Bourguiba - Béja

MF : 1024645 V/A/M/000

Identifiant unique : 1024645V

Messieurs les Actionnaires du BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENTALES "BEE" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17/02/2020 à 10 heures du matin au siège de la société «BEE» à l'immeuble CTAMA 5ème étage 9000 Béja, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration des exercices 2013, 2014 et 2015.

2. Lecture et approbation des rapports généraux et des rapports spéciaux du commissaire aux comptes sur les exercices 2013, 2014 et 2015.

3. Approbation des états financiers des exercices 2013, 2014 et 2015.

4. Quitus aux Administrateurs

5. Renouvellement des mandats du commissaire aux comptes et des membres du conseil d'administration

6. Affectation du résultat des exercices 2013, 2014 et 2015.

7. Questions diverses.

Cette même annonce a été publiée au journal Le Temps du 14/01/2020.

2020400090SANB3

Convocation

Finances et investissements «SICAF»

Société anonyme au capital de 3500 000 DT

4, avenue de Monastir El Menzah VII - Ariana

Mat. Fisc: 492525 KNM 000

N° CNSS: 190542-34

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire du 14 février 2020 à 10 heures au 4, rue des fleurs, Ariana Supérieur - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

* Transfert du siège social de la société.

* Modification de l'article (5) des statuts.

* Questions diverses.

2020400092SANB3

Convocation

Société ARCHIDOC SA

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 Dinars

Siège social : Espace Tunis, Immeuble H, Bureau 1 - 3 Montplaisir, 1073 Tunis

Identifiant Unique : 587896 J

Les actionnaires de la société ARCHIDOC SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire à l'Immeuble Séville Bloc A 3ème étage 1053 les Berges du Lac II le 12 Février 2020 à 11 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion des exercices 2017 et 2018.

2. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2017 et au 31/12/2018.

3. Lecture des Rapports du commissaire aux comptes sur les exercices 2017 et 2018.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2017 et de l'exercice 2018.

6. Examen et discussion des états financiers provisoires de 2019, du business plan proposé pour 2020-2022, du tableau de flux trésorerie et des comptes de résultat par pôle d'activité.

7. Examen et approbation, s'il y a lieu du plan de relance et de restructuration financière d'ARCHIDOC.

8. Examen et approbation, s'il y a lieu du partenariat immobilier entre ARCHIDOC et SPI EDIFIA.

9. Question diverses.

2020400100SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire en date du 05 février 2020

Société centre d'exploration Radiologique Echographique Et Scannographique - CERES

Société à responsabilité limitée au capital de cent mille dinars (100.000 DT)

Siège : Bizerte center - 7000 Bizerte Tunisie

Identifiant unique: 0040558H

Messieurs les associés du centre d'exploration Radiologique Echographique et Scannographique - CERES sont convoqués pour se réunir en assemblée générale - extraordinaire à Bizerte center- 7000 Bizerte, le 05 février 2020 à 14H00 (Heure de Tunis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Projets de cession de parts sociales;

- Autorisation ou non d'agrément de cession de parts sociales;

- Questions diverses.

2020400082SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La SMSA "Curubis"

Siège social : UTAP, rue de Théâtre, 8070 Korba

Type : Société mutuel de services agricoles

Capital social : 24000 D

MF : 000/M/A/1600358/B

La SMS "Curubis" est invitée à assister à la session plénière ordinaire, qui se tiendra le samedi 8 février 2020 à 10h au siège de l'entreprise pour délibération sur l'ordre du jour suivant :

- Procuration différentes tâches.

- Suivi du secteur avicole.

- L'effet d'empêcher l'utilisation de bouteilles de gaz.

- Naturel pour chauffer la volaille.

- Envisager d'accepter les demandes d'engagements.

2020R00088SODB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 Février 2020

Société Civile Professionnelle de Médecins Radiologues - CERES IRM SCP

Au capital de deux cent mille dinars (200.000 DT)

Siège : Bizerte Center - 7000 Bizerte - Tunisie

Identifiant unique : 1483248 P

Messieurs les associés du Centre d'Imagerie par Résonance Magnétique - CERES IRM SCP sont convoqués pour se réunir en assemblée générale extraordinaire à Bizerte Center - 7000 Bizerte, le 5 février 2020 à 15H (Heure de Tunis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Projet de cession de parts sociales;

- Autorisation ou non d'agrément de cession de parts sociales;

- Questions diverses.

2020400081SODB3

DIVERS

Avis au public

Vente de la société «Maghreb Travaux»

Sise à l'union du maghreb arabe jendouba

MF : 019275X

RC : B1130581997

Suivant décision du président du tribunal de l'instance de Jendouba du 09 janvier 2020 dans le cadre de l'affaire n°26 .

Le commissaire à l'exécution de la société lance un appel d'offres pour la vente de la dite société.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du commissaire à l'exécution sis au 92 rue 8600, charguia 1, 2035 Tunis contre le paiement de la somme de 100 dinars.

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé et recommandé au nom de Monsieur l'administrateur judiciaire et ce au plus tard le 31 janvier 2020.

Pour plus de renseignements, contactez-les n° suivants : 71.206.350 - 71.206.341.

2020R00071DIVD2

Avis

Mannena Belguith déclare avoir perdu les titres de propriété d'une parcelle de terre 88 m² située à la route de Tunis km 3 et elle veut extraire d'autres titres au lieu des titres perdus aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2020X00059DIVD2

Avis

Madame Sihem Wali annonce qu'elle possède un terrain de 900 m2 sis route Atia km 8 Sfax.

Son titre de propriété a disparu et elle désire se faire délivrer une 2éme copie originale

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 70 jours de la parution de cet avis.

2020X00060DIVD2

Rectificatifs

Rectification

Annonce n°2019400464APSF1 parue au JORT annonce légale n°30 le 9/3/2019

Lire :

Trésorier : Nejib Arfaoui

Au lieu de :

Trésorier : Nejib Achour.

2019R02582RECZ9

Rectification

Annonce n°2019400056SANB3 parue au JORT annonce légale n°3 le 10/01/2020 page 86.

Lire ce qui suit :

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie des Phosphates de Gafsa

Société anonyme

Au capital de 267.935.364,840 D

Siège social : Cité Bayache - Gafsa

Suite à la décision du Conseil d'Administration tenu le 18 décembre 2019, Messieurs les actionnaires de la Compagnie des Phosphates de Gafsa sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 janvier 2020 à 09 h aux bureaux de la CPG, ...

Le reste demeure sans changement.

PALAIS DES SCIENCES DE MONASTIR — **SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER**

BILAN
(Exprimé en dinars Tunisien)
2018

ACTIFS	note	Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2018		
		2018	2017	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	note	2018	2017
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Actifs immobilisés							
immobilisations incorporelles	1	179 321,158	179 321,158	autres capitaux propres	6	4 825 773,510	4 537 329,410
amortissements		164 854,497	145 106,029	resorption de la subvention		-1 999 452,667	-1 773 729,897
net		14 466,661	34 215,129	résultats reportés		22 076,521	99 351,796
immobilisations corporelles	2	2 535 311,169	2 449 775,334	**Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice**		2 848 397,364	2 862 951,309
amortissements		1 834 598,170	1 628 623,868				
net		700 712,999	821 151,466	resultat de l'exercice		352 104,192	-77 275,275
immobilisations financieres		0,000	0,000	**Total des capitaux propres avant affectation**		3 200 501,556	2 785 676,034
provisions		0,000	0,000				
net		0,000	0,000	PASSIFS			
Total actifs immobilisés		715 179,660	855 366,595	**PASSIFS NON COURANTS**			
autres actifs non courants				emprunts		0,000	0,000
Total actifs non courants		715 179,660	855 366,595	autres passifs financiers		0,000	0,000
				provisions	7	11 264,880	11 264,880
ACTIFS COURANTS				**Total des passifs non courants**		11 264,880	11 264,880
stocks		78 591,600	67 182,220				
provisions		0,000	0,000	**PASSIFS COURANTS**			
net		78 591,600	67 182,220	fournisseurs et comptes rattachés	8	22 872,601	105 387,463
clients et comptes rattachés	3	14 047,200	13 738,000				
provisions		1 000,500	0,000				
net		13 046,700	13 738,000	autres passifs courants	9	127 066,534	103 309,345
autres actifs courants	4	363 818,010	165 566,372	**Total des passifs courants**		149 939,135	208 696,808
provisions		2 705,078	2 705,078	**Total des passifs**		161 204,015	219 961,688
net		361 112,932	162 861,294				
placements et autres actifs financie		0,000	0,000				
liquidités et équivalents de liquidités	5	2 193 774,679	1 906 489,613				
Total actifs courants		2 646 525,911	2 150 271,127				
TOTAL DES ACTIFS		**3 361 705,571**	**3 005 637,722**	**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**		**3 361 705,571**	**3 005 637,722**

PALAIS DES SCIENCES DE MONASTIR — SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2018

	notes	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
REVENUS	9	56 221,000	49 627,000
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	10	1 745 278,670	1 386 258,886
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 801 499,670	1 435 885,886
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	11	105 705,103	105 680,493
CHARGES DE PERSONNEL	12	982 813,929	994 122,502
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	13	226 723,270	222 081,168
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	14	259 212,826	215 318,914
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		1 574 455,128	1 537 203,077
RESULTAT D'EXPLOITATION		227 044,542	-101 317,191
CHARGES FINANCIERES NETTES		0,000	0,000
PRODUITS DES PLACEMENTS		0,000	0,000
AUTRES GAINS ORDINAIRES	15	127 921,271	24 115,316
AUTRES PERTES ORDINAIRES	16	2 861,621	74,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		352 104,192	-77 275,275
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES (GAINS/PERTES)		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		352 104,192	-77 275,275
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES		0,000	0,000
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		352 104,192	-77 275,275

PALAIS DES SCIENCES DE MONASTIR — SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

Etat de flux de trèsorerie
(exprimé en dinars)
exercice clos le 31 décembre 2018

	notes	2018	2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
RESULTAT NET		352 104,192	-77 275,275
Ajustements po			
*Amortissements et provisions		226 723,270	222 081,168
*Variation des:			
- stocks		-11 409,380	1 837,870
- créances		691,300	-9 403,000
- autres actifs		-198 251,638	-152 196,784
- fournisseurs et autres dettes		-58 757,673	73 591,637
*Plus ou moins values de cession		0,000	0,000
*Transfert de charges		0,000	0,000
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		311 100,071	58 635,616
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
*Décaissements provenant de l'acquisition d'immoblisations incorporelles		0,000	-1 670,880
*Décaissements provenant de l'acquisition d'immoblisations corporelles		-85 535,835	-265 831,696
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-85 535,835	-267 502,576
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
*Encaissements des subventions d'investissement		85 535,835	267 502,576
*Encaissements des subventions en cour		202 908,265	-181 910,769
*subvention d'investissement inscrite aux comptes de resultat		-226 723,270	-222 081,168
*Modification comptable affectant les resultats reportes		0,000	0,000
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		61 720,830	-136 489,361
VARIATION DE LA TRESORERIE		287 285,066	-345 356,321
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		1 906 489,613	2 251 845,934
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		2 193 774,679	1 906 489,613

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330.9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

2019S01496BCFA5